

Voici le corrigé de l'exercice d'HISTOIRE sur les documents 1 et 2 p.78 :

1. Présente les documents :

Le document 1 est l'extrait d'un **texte/rapport** écrit par **Jean-Pierre-André Amar** en **1793**. Il y expose son point de vue sur **le rôle des femmes**.

Le document 2 est une **gravure** dont l'auteur est anonyme. Elle a été réalisée en **1792** et représente **une sans-culotte**.

2. D'après l'auteur du document 1 quel est le rôle des femmes ?

D'après l'auteur du texte, le rôle des femmes est de s'occuper de leur famille. Il affirme en effet que "le premier devoir des femmes est l'éducation de leurs enfants".

3. Relève 3 défauts qui, selon l'auteur du document 1 empêcheraient les femmes de faire de la politique :

Selon l'auteur, les femmes seraient "faibles", pudiques et pas assez éduquées pour faire de la politique.

4. Quel détail du document 2 contredit l'idée que la femme est incapable de "résister à l'oppression" ?

La femme représentée sur la gravure est armée d'un sabre et semble tout à fait capable de se battre contre les ennemis de la Révolution.

5. Quel autre détail du document 2 prouve que cette femme est une révolutionnaire ?

L'autre détail qui prouve que cette femme est révolutionnaire est la présence d'une cocarde bleu-blanc-rouge sur sa coiffe.

Voici le corrigé de l'exercice d'HISTOIRE sur le document p.79 :

1. Présente le document en t'inspirant de la présentation précédente : **Le document est une gravure dont l'auteur est anonyme. Elle a été réalisée en 1794 et représente un homme noir qui a obtenu la liberté.**

2. Quels détails du document rappellent la période révolutionnaire ? **L'homme est vêtu d'un pantalon rayé aux couleurs bleu-blanc-rouge. Ces couleurs se retrouvent sur l'écharpe qu'il porte autour du cou et sur son bonnet phrygien (symbole de liberté depuis l'Antiquité).**

3. A quel évènement ce document fait-il référence ? D'après tes connaissances, cet évènement a-t-il concerné toutes les colonies françaises ? **La gravure fait référence à l'abolition de l'esclavage qui est proclamée en 1794 dans toutes les colonies françaises à l'exception de la Martinique (occupée par les Anglais) et de la Réunion.**

4. En utilisant de nouveau tes connaissances, montre que ce document n'aurait pas pu être réalisé après le 20 mai 1802 : **Cette gravure n'aurait pas pu être réalisée après cette date car Napoléon Bonaparte a rétabli l'esclavage dans les colonies françaises en 1802.**